

BVH
Romboutsstraat 3 / 3
B-1932 Sint Stevens Woluwe
Tél. : 02 720 74 82
Numéro BCE : BE0871.246.575
N° I.P.I. : 206233

Sint Stevens Woluwe, le 16 mai 2023

**Galaxies (N. Entr. : 0679.619.216)
Avenue Gilbert Mulie 28-34
1200 Bruxelles
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 16 Mai 2023**

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	17	sur 64	26.56 %	4611.00
Copropriétaires représentés	13	sur 64	20.31 %	2449.00
Copropriétaires absents	34	sur 64	53.13 %	2940.00
Totaux	64	sur 64	100.00 %	10000.000
AG valide en participants	30		46.88 %	
AG valide en quotités	7060.00		70.60 %	

Le 16 Mai 2023 à 18:00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Accueil et vérification des présences et du quorum

Le nombre de présents et représentés est repris dans le tableau ci-dessus.

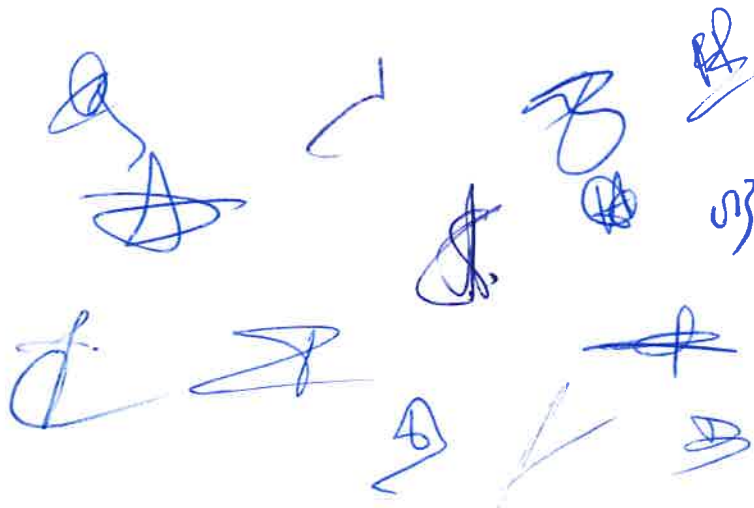
Etant donné qu'il s'agit d'une deuxième session, l'assemblée générale peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

2. Désignation d'un(e) Président(e) et d'un secrétaire de séance

Il est proposé à l'assemblée générale que Madame Clement préside cette réunion. Le secrétariat est assuré par le bureau BVH, représenté par Madame Desurmont Eléonore et Monsieur Axel Van Steenberghe.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 09/06/2022

Il n'y a pas eu de contestations formulées auprès du Juge de Paix des décisions prises lors de l'assemblée générale citée ci-dessus dans le délai légal de quatre mois et ce conformément à l'article 577-9 §8 & 9 du Code Civil. En conséquence le procès-verbal de cette assemblée est approuvé de fait.



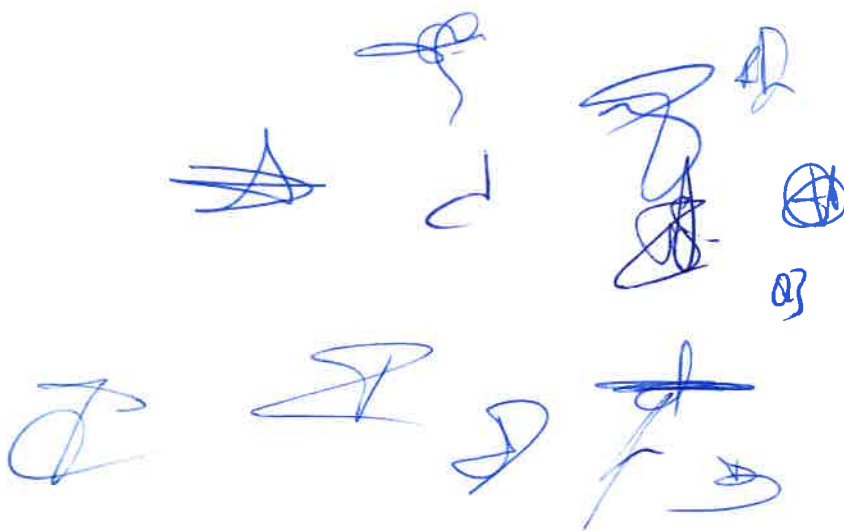
4. Rapport du commissaire aux comptes, du syndic et du conseil de copropriété

Les comptes de l'exercice 2022 ont été vérifiés par le vérificateur aux comptes, le bureau Blus S Quare.
Une copie du rapport de vérification sera joint à l'envoi du procès-verbal de ma présent assemblée générale.

Le syndic souhaite remercier les membres du conseil de copropriété pour l'agréable collaboration au cours de l'exercice écoulé.
Le syndic souhaite informer ce qui suit :

- Pour rappel, chaque copropriétaire peut recevoir ses appels, décomptes et tout autre document par email. Pour ce faire il suffit d'envoyer un email au syndic pour en faire la demande.
- ROI : Le syndic aimerait rappeler aux copropriétaires de respecter le règlement d'ordre intérieur de la copropriété et de faire respecter ce règlement par les locataires, s'il se trouve que le bien est loué.
- Il est rappelé qu'il est obligatoire de respecter le tri des poubelles. Il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles « clandestins » ; les déchets doivent être triés. Il est strictement interdit de déposer des objets encombrants dans les locaux poubelles. Les cartons doivent être découpés en petits morceaux et déposés dans les containers jaunes. La frigolite doit être découpée en morceaux et jetée dans les sacs poubelles blancs.
- Poubelle orange : Depuis Mai 2023 le tri des déchets organiques est obligatoire. Une poubelle orange a été mise à disposition à cet effet. Pour rappel est indispensable d'utiliser des plastiques pour mettre ses déchets avant de les mettre dans les poubelles orange.
- Rénovation des halls d'entrées: Ces travaux ont été votés lors de l'assemblée du 9/06/2022. Les travaux ont commencés en date du 3 avril. Les boîtes aux lettres seront placées le 19 mai 2023.
- Souris :
- Dossier régularisation commune auprès du service urbanisme : Lors de l'assemblée générale du 09/06/2022 il a été voté d'accepter l'offre de la société « Art's Architect » (€ 6.950,00 HTVA (21%)) pour faire les démarches de régularisation, à titre commun pour l'ensemble des lots concernés. Art's Architect confirme que le dossier est prêt et qu'ils peuvent l'introduire. Pour ce faire, il est demandé à l'assemblée de confirmer, l'accord de donner mandat au syndic pour signer les documents nécessaires à l'introduction dossier.
- Mandat au syndic pour la signature des documents dans le cadre de l'introduction du permis de régularisation de l'ACP Galaxie - vote

4. Rapport du commissaire aux comptes, du syndic et du conseil de copropriété	Oui	6 328.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	6 328.00	-	
	Abstention / Absents	3 672.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine , DEREPEPE Christian , DEVIS-HALLUENT , DUFRASNE Régine , Delfosse - Gros Alexis , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M , PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTEENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed , TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			



5. Approbation du bilan et des comptes arrêtés au 31.12.2022 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote

Les comptes ont été vérifiés par le bureau Blue Square. Le rapport de vérification a été réceptionné par le syndic.

Le rapport confirme que Madame Denison, en charge de la comptabilité, a répondu à chacune des questions et a donné toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension du dossier.

Blus S'quare confirme que l'ensemble du dossier est tenu avec rigueur et soin.

Le rapport sera joint à l'envoi du procès-verbal de la présente assemblée générale.

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le bilan au 31.12.2022 et des comptes de l'année écoulée soit du 01.01.2022 au 31.12.2022 (4 trimestres) et de donner décharges au syndic, au conseil de copropriété et aux commissaires aux comptes.

5. Approbation du bilan et des comptes arrêtés au 31.12.2022 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote	Oui	6 472.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 472.00	-	
	Abstention / Absents	3 528.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine , DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine , Karelle Dominique , MATTELAER KARELLE , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed , TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , VANGEIT Rita , van Leersum - Lerat			

6. Budget 2023 – Présentation du budget avec fixation des appels trimestriels – vote

Le budget actuel est de € 120.000,00.

Le fonds de réserve est de 166.114,26 € au 31.12.2022.

Les charges de cette année se sont élevées à 167.565,04 € pour l'exercice 2022 (cette forte augmentation provient en grande partie de l'augmentation de l'énergie). Etant donné l'augmentation de tous les contrats d'entretien et vu que le budget était déjà dépassé l'année précédente, il est proposé à l'assemblée générale d'augmenter le budget annuel à hauteur de € 132.000,00.

Les appels trimestriels seront appelés comme suit:

- 01/01/2023 : € 30.000,00 (déjà appelés)
- 01/04/2023 : € 30.000,00 (déjà appelés)
- 01/07/2023 : € 36.000,00
- 01/10/2023 : € 36.000,00

Le premier appel pour l'année 2024 sera de € 33.000,00

6. Budget 2023 – Présentation du budget avec fixation des appels trimestriels – vote	Oui	6 472.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 472.00	-	
	Abstention / Absents	3 528.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Karelle Dominique, MATTELAER KARELLE , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , VANGEIT Rita , van Leersum - Lerat			

6. Budget 2023 – Présentation du budget avec fixation des appels trimestriels – vote

Le budget actuel est de € 120.000,00.

Le fonds de réserve est de 166.114,26 € au 31.12.2022.

Les charges de cette année se sont élevées à 167.565,04 € pour l'exercice 2022 (cette forte augmentation provient en grande partie de l'augmentation de l'énergie). Etant donné l'augmentation de tous les contrats d'entretien et vu que le budget était déjà dépassé l'année précédente, il est proposé à l'assemblée générale d'augmenter le budget annuel à hauteur de € 132.000,00.

Les appels trimestriels seront appelés comme suit:

- 01/01/2023 : € 30.000,00 (déjà appelés)
- 01/04/2023 : € 30.000,00 (déjà appelés)
- 01/07/2023: € 36.000,00
- 01/10/2023: € 36.000,00

Le premier appel pour l'année 2024 sera de € 33.000,00

5. Budget 2023 – Présentation du budget avec fixation des appels trimestriels – vote	Oui	6 472.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	6 472.00	-	
	Abstention / Absents	3 528.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Karelle Dominique, MATTELAER KARELLE , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , VANGEIT Rita , van Leersum - Lerat			

7. Fonds de réserve – fixation de la dotation annuelle – vote

Au 31.12.2022 le fonds de réserve s'élève à 166.114,26 €.

Il est proposé à l'assemblée générale de continuer la dotation annuelle de 20.000 € au fonds de réserve par des appels trimestriels de € 10.000,00.

Ce montant respecte le minimum imposé par la Loi sur la copropriété entrée en vigueur le 01.01.2019 (c'est-à-dire, minimum 5% du montant des charges totales de l'année écoulée).

7. Fonds de réserve – fixation de la dotation annuelle – vote	Oui	5 886.00	88.94 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	732.00	11.06 %	
	Voix exprimées	6 618.00	-	
	Abstention / Absents	3 382.00	-	
NON	DEVIS-HALLUENT , Delfosse - Gros Alexis			
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , Bihlmayer - Asenova Thomas , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine , DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M , PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed , TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

8. Evaluation des fournisseurs – information

Courtier assurance	Concordia
Assurance	Allianz
Entretien jardin	Pro Arbo
Entretien des parties communes	Auteuil Services sprl
Entretien matériel incendie	Ansul
Entretien terrain de tennis	Nonet
Entretien du réseau d'égouttage	Kanalis
Entretien adoucisseur d'eau	Eurodynamics
Livraison sel adoucisseur	Cassiman Sels
Enlèvement des déchets	Bruxelles Propreté
Entretien chauffage	Senec
Entretien ascenseurs	Schindler
Téléphone ascenseurs	Proximus
Eau	Vivaqua
Contrôle périodique des ascenseurs	Socotec Belgium asbl
Décompte eau / chauffage	Techem Caloribel
Fourniture de gaz	Engie

L'Assemblée demande de mettre fin au contrat de Kanalis et de signer un contrat avec la société Sub City pour les curages et débouchages.

9. Mandat au conseil de copropriété pour pouvoir exécuter des travaux dans un budget annuel maximal à définir par l'assemblée générale – vote

Il est proposé de donner mandat au conseil de copropriété afin de pouvoir décider au cours de l'année comptable de faire exécuter, via le syndic, des travaux qu'il estime être importants et utiles et ce pour un budget annuel de € 7000
Ce budget sera revoté annuellement à chaque assemblée générale.

9. Mandat au conseil de copropriété pour pouvoir exécuter des travaux dans un budget annuel maximal à définir par l'assemblée générale – vote	Oui	7 060.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette , DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine , DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine , Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

10. RÔL – Interdiction de toute location touristique, tel que le Airbnb – vote

Il est proposé à l'assemblée de voter l'interdiction de toute location touristique dans l'immeuble, tel que le Airbnb.

10. ROI – Interdiction de toute location touristique, tel que le Airbnb – vote	Oui	6 266.00	88.75 %	Majorité absolue
	Non	794.00	11.25 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON	Bihlmayer - Asenova Thomas, Mamay-Mbata Adèle, SAVE DEAL SPRL			
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTEENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

11. Point à la demande de Madame Jaspis - Proposition de se mettre en conformité et réduire les frais en rabattant la haie – vote

Il est proposé à l'assemblée de redéfinir la la taille des haies à 1m80.

Un offre a été demandé à la société Pro Arbro pour ce travail. L'offre s'élève à 1125.3€ TVAC:

- Réduction des haies à une hauteur de 180cm
- Nettoyage à l'intérieur des haies (enlèvement des bois mort).
- Evacuation des déchets.

* En complément à ce devis : Plantation de nouveau Ligustrum en racine nue d'une hauteur de 100cm. Prix 14 euros htva par plante planté à l'aide d'amendement.
A réaliser entre le 01 novembre et le 31 mars.

11. Point à la demande de Madame Jaspis - Proposition de se mettre en conformité et réduire les frais en rabattant la haie – vote	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	7 060.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON	BARTH Carmen , Bihlmayer - Asenova Thomas, Boucly - Jodry Emmanuel, CECCARELLI , Cousin Dimitri, DE LEEUW Alain , DECROES J Jacqueline, DEMOULIN Josette , DEVIS-HALLUENT , Delfosse - Gros Alexis, HASEY Jacqueline , HAVERSIN Sophie , JERONNEZ Diana , Karelle Dominique, Leroy - Bambust Olivier, MARTINY Patrick , MATTELAER KARELLE , MEYER Stéphanie, Mamay-Mbata Adèle, Martiny Charles, NEUSIUS - JASPIS Rita , PORTZENHEIM , Raedemaeker - Dubuisson Marc, SAVE DEAL SPRL , TAMINNE Sylvia , VAN DORMAEL ** Suzanne, VANGEIT Rita , Vanderlinden Anne-Marie & Pier , WATRICE , WILLOCO PEETERS Colette			
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTEENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

12. Point à la demande de Madame Jaspis- Proposition de planter des plantes vivaces en jardinet avant en lieu et place de plantes annuelles achetées chaque année – vote

Il est proposé à l'assemblée de planter des plantes vivaces en jardinet avant en lieu et place de plantes annuelles achetées chaque année.

Les vivaces garnissent joliment et demandent peu d'entretien.

Une offre a été demandée à la société Pro Arbro. Le montant de cette offre s'élève à € 427.34 TVAC

Pour l'année 2023, la copropriété paye un montant de 242€ pour la plantation des plantes.

12. Point à la demande de Madame Jaspis- Proposition de planter des plantes vivaces en jardinet avant en lieu et place de plantes annuelles achetées chaque année – vote	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	7 060.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON	BARTH Carmen , Bihlmayer - Asenova Thomas, Boucly - Jodry Emmanuel, CECCARELLI , Cousin Dimitri, DE LEEUW Alain , DECROES J Jacqueline, DEMOULIN Josette , DEVIS-HALLUENT , Delfosse - Gros Alexis, HASEY Jacqueline , HAVERSIN Sophie , JERONNEZ Diana , Karelle Dominique, Leroy - Bambust Olivier, MARTINY Patrick , MATTELAER KARELLE , MEYER Stéphanie, Mamay-Mbata Adèle, Martiny Charles, NEUSIUS - JASPIS Rita , PORTZENHEIM , Raedemaeker - Dubuisson Marc, SAVE DEAL SPRL , TAMINNE Sylvia , VAN DORMAEL ** Suzanne, VANGEIT Rita , Vanderlinden Anne-Marie & Pier , WATRICE , WILLOCQ PEETERS Colette			
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

13. Point à la demande de Madame Jaspis – disposition à prendre quand à la agencement des vélos se trouvant dans le garage- vote

Une dizaine de vélos et une moto sont parkés devant le box 34 rendent son accès difficile.

Ce point a déjà été évoqué mais sans résultat à ce jour.

Le propriétaire du box 34 ne pouvant pas avoir la pleine jouissance de son bien, il est proposé à l'assemblée de ne plus garer les vélos à cet endroit.

Il est rappelé qu'il n'est pas autorisé de laisser des vélos sur les parties communes. La propriétaire du garage 34 tolère que certains vélos soient entreposés à cet endroit pour autant que le nombre permette le passage vers le garage 34.

13. Point à la demande de Madame Jaspis – disposition à prendre quand à la agencement des vélos se trouvant dans le garage- vote	Oui	7 060.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

14. Proposition de modifier l'heure à laquelle l'assemblée générale se tiendra à l'avenir - vote

Etant donné que le métier de syndic est devenu une profession en pénurie, avec comme difficulté principale de trouver du personnel disposé à tenir des assemblées générales en dehors des heures de bureau, il est proposé de modifier l'heure à laquelle les assemblées générales futures se tiendront.

Actuellement celle-ci se tient à 18h00.

Il est proposé de tenir dorénavant (à partir de l'AG 2024) l'assemblée générale à 9 heures.

14. Proposition de modifier l'heure à laquelle l'assemblée générale se tiendra à l'avenir - vote	Oui	5 886.00	83.37 %	Majorité absolue
	Non	1 174.00	16.63 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON	Bihlmayer - Asenova Thomas, DEVIS-HALLUENT , Delfosse - Gros Alexis			
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

15. Questions et remarques des locataire

Le syndic informe ne pas avoir reçu de remarques ou questions de locataires à présenter à cette assemblée générale.

16. Election du syndic avec mandat au Président de séance pour signer le contrat – vote

Vote pour le bureau de syndic BVH srl; représenté par Monsieur Bruno Vanhuylbroeck et Madame Céline Vanhuylbroeck, avec mandat au Président de la séance pour signer le contrat.

16. Election du syndic avec mandat au Président de séance pour signer le contrat – vote	Oui	5 302.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	5 302.00	-	
	Abstention / Absents	4 698.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJKX Sandrine , BERTELS Stephan , Bihlmayer - Asenova Thomas, CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DEVIS-HALLUENT , DUFRASNE Régine , Delfosse - Gros Alexis, FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger, JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , Mamay-Mbata Adèle, NEUSIUS - JASPIS Rita , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

17. Election des membres du conseil de copropriété – vote

Le syndic tient à remercier les membres du conseil de copropriété pour l'agréable collaboration.
Il est proposé à l'assemblée générale d'élire les membres suivants au sein du conseil de copropriété :

- Madame Clement
- Madame Taminne
- Madame Willocq

17. Election des membres du conseil de copropriété – vote	Oui	7 060.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

18. Election d'un commissaire aux comptes – vote

Il est proposé à l'assemblée générale d'élire la société Blue Square en tant que commissaire aux comptes.

18. Election d'un commissaire aux comptes – vote	Oui	7 060.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 060.00	-	
	Abstention / Absents	2 940.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	AMERIJCKX Sandrine , BERTELS Stephan , CLEMENT Marie J , CLOSSEN Charles , COLLETTE Pascal , COUSIN Christiane , Carion Gilette, DE MIL Frederic , DE PRYCK-JAROSINSKI , DECOCK Eric , DEFAWE Yves , DELVA Paul , DEMOLDER Sandrine, DEREPEPE Christian , DUFRASNE Régine , FASTRES , Gabriel-Schoonbroodt , HORKO , Hendrickx Roger , JAMAR Benjamin , Jadot Christine, Majois , NISOT-PIRET , PEETERS M, PEPIN-VANHASBROUCK , REBOND WOLUWE , SCHATTENS , STAS Philippe , STONEHILL S.A. , Shafiei Seyed, TREDEZ Gisèle , VAN ACKER , VAN DER HEYDE Cornelius , van Leersum - Lerat			

A collection of handwritten signatures in blue ink, likely representing the members of the board of co-ownership and the syndic, who have approved the election results.